

matérielle avec ce pays entraînerait les plus graves conséquences. Il est évident qu'une telle confrontation poserait des problèmes très importants aux pays qui auraient à accepter la responsabilité primordiale de prendre les mesures requises. Nous avons un intérêt légitime qui nous incite à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour bannir l'*apartheid* en tant qu'instrument de la politique de l'Afrique du Sud. En même temps, nous devons reconnaître que les intérêts profonds des nations seraient mieux servis par un équilibre judicieux entre nos fins et nos moyens.

Vietnam

J'aimerais maintenant dire quelques mots du problème crucial et inquiétant du Vietnam.

Il serait encourageant et réconfortant pour nous tous d'être en mesure de constater que les nuages de la guerre se sont éloignés du Vietnam depuis que, il y a un an, lors de la dernière session ordinaire de cette Assemblée, nous nous sommes penchés sur les problèmes internationaux. Tel n'est toutefois pas le cas. La souffrance et les destructions persistent au Vietnam et n'y ont pas diminué. Malgré tous les efforts consacrés à la recherche d'une base de négociations - y compris ceux de mon pays - les problèmes sous-jacents au conflit restent entiers.

Nous devons à nouveau étudier la possibilité, pour cette Organisation, de jouer un rôle dans la recherche d'une solution pacifique acceptable aux deux parties et dans l'avènement de la stabilité politique et du progrès économique dans cette région qui en a un si grand besoin.

Les Nations Unies ont évidemment d'excellentes raisons, à l'heure actuelle, de ne pas intervenir immédiatement et officiellement. Il ne faut pas oublier, et je regrette qu'il en soit ainsi, que certaines des parties directement en cause dans ce conflit ne sont pas représentées aux Nations Unies. Je ne prétends pas que leur présence au sein de cette Organisation permettrait, automatiquement, d'arriver plus rapidement à une solution concrète du problème vietnamien. Je ne puis prédire que cette situation sera modifiée dans un proche avenir, mais je ne crois pas que l'on doive attendre un tel changement pour tenter de rétablir la paix.

Une deuxième raison importante de l'impuissance des Nations Unies devant ce problème s'explique également par l'incapacité des grandes puissances de se mettre d'accord sur les causes du conflit et sur les moyens de le régler. Nous savons tous que le Conseil de sécurité ne peut faire oeuvre utile que si tous ses membres acceptent de conjuguer leurs efforts pour établir la paix et la sécurité dans le monde, comme le leur enjoint la Charte. Cette collaboration me semble impossible à réaliser pour le moment.

Cette prise de conscience réaliste de notre incapacité d'agir, en tant que collectivité, ne doit toutefois pas servir de prétexte à l'apathie ou à l'inertie de chacun d'entre nous. Tel est l'avis du secrétaire général, si l'on en juge par ses efforts pressants et répétés pour arriver à une solution. Telle est aussi notre conviction. Nous devons tenter de mettre en oeuvre toutes les ressources dont dispose la communauté internationale, et explorer tous les moyens, tous les mécanismes susceptibles de ramener la paix. Nous devons parvenir à rétablir une paix durable. C'est là d'ailleurs le souci primordial qui a donné